

• TRANSACTION IMMOBILIER PROFESSIONNEL

TRANCHES DE PRIX DE VENTE	MONTANT DES HONORAIRES
0 € à 19.500 €	4.000 € TTC
20.000 € à 39.500 €	4.500 € TTC
40.000 € à 59.000 €	5.000 € TTC
60.000 € à 79.000 €	6.000 € TTC
80.000 € à 99.000 €	7.000 € TTC
100.000 € à 129.000 €	8.000 € TTC
130.000 € à 149.000 €	9.000 € TTC
150.000 € à 169.000 €	10.000 € TTC
170.000 € à 189.000 €	11.000 € TTC
A partir de 190.000 €	6 % TTC du montant du prix de vente
Terrain à construire	3.000 € TTC

• TRANSACTION D'HABITATION

ESTIMATION D'UN BIEN	160 € TTC
----------------------	-----------

Conformément aux usages locaux et, sauf convention expresse différente entre les parties (mentionné au mandat), la rémunération sera à la charge du Vendeur.
En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

BAREME DES HONORAIRES ORPI COMMERCES ET ENTREPRISES
• FONDS DE COMMERCE

TRANCHES DE PRIX DE VENTE	MONTANT DES HONORAIRES
0 € à 50.000 €	6.000 € HT (soit 7.200 € TTC)
50.001 € à 100.000 €	10 % HT du montant du prix de vente HT
100.001 € à 149.999 €	9 % HT du montant du prix de vente HT
150.000 € à 249.999 €	8 % HT du montant du prix de vente HT
250.000 € à 499.999 €	7 % HT du montant du prix de vente HT
A partir de 500.000 €	6 % HT du montant du prix de vente HT

• LOCATION-GERANCE

A la charge du BAILLEUR	15 % HT du loyer annuel hors taxes, hors charges
A la charge du PRENEUR	15 % HT du loyer annuel hors taxes, hors charges

Siège social : SARL Immobilier du Rempart sis 7 avenue Pierre Bérégovoy- 58000 NEVERS au capital de 286 160 €- RCS NEVERS 487 744 039 - Carte Professionnelle Transaction et gestion n° CPI 5801 2018 000 030 825 délivrée par la CCI de la Nièvre - Perception de fonds -Caisse de garantie GALIAN - 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS - Montant T : 160 000 € G : 400 000€- N° de SIREN 487 744 039 000 16 - TVA intracommunautaire : FR 30487744039

• TRANSACTION IMMOBILIER PROFESSIONNEL

TRANCHES DE PRIX DE VENTE	MONTANT DES HONORAIRES
0 € à 499.999 €	8 % HT du montant du prix de vente HT Minimum 6.000 € HT (soit 7.200 € TTC)
500.000 € à 999.999 €	7 % HT du montant du prix de vente HT
A partir de 1.000.000 €	6 % HT du montant du prix de vente HT

ESTIMATION D'UN BIEN	500 € HT (soit 600 € TTC)
----------------------	---------------------------

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (mentionné au mandat), la rémunération sera à la charge du Vendeur.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

• LOCATION

A la charge du BAILLEUR	15 % HT du loyer annuel hors taxes, hors charges (soit 18 % TTC)
A la charge du PRENEUR	5 % HT du loyer annuel hors taxes, hors charges (soit 6 % TTC)
HONORAIRE MINIMUM	1.000 € HT (soit 1.200 € TTC) répartis à hauteur de : - à la charge du preneur : 750 € HT (soit 900 € TTC) - à la charge du bailleur : 250 € HT (soit 300 € TTC)

• GESTION

8 % HT (soit 9,6 % TTC)	Du montant du loyer annuel hors taxes, hors charges
--------------------------------	---

• REDACTION D'ACTES

BAIL COMMERCIAL	1.000 € HT (soit 1.200 € TTC)
BAIL PROFESSIONNEL	1.000 € HT (soit 1.200 € TTC)
BAIL DEROGATOIRE	800 € HT (soit 960 € TTC)
ETAT DES LIEUX	500 € HT (soit 600 € TTC)

• AUTRES PRESTATIONS

VACATION FORFAIT	70 € HT (soit 84 € TTC)
-------------------------	-------------------------

La délivrance d'une note est obligatoire pour toute prestation

BAREME TRANSACTION LOCATIVE << HABITATION >>*

Surfaces en m ²	Honoraires à la charge du locataire TTC à compter du 1er Avril 2017		Honoraires à la charge du propriétaire TTC à compter du 1er Avril 2017	
	Réalisation de l'état des lieux d'entrée	Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	Réalisation de l'état des lieux d'entrée	Visite, constitution du dossier et rédaction du bail
De 0 à 40m ²	3 € / m ²	4.25 € / m ²	3 € / m ²	4.25 € / m ²
De 41 à 60m ²	3 € / m ²	3.50 € / m ²	3 € / m ²	3.50 € / m ²
De 61 à 100m ²	3 € / m ²	1.75 € / m ²	3 € / m ²	1.75 € / m ²
Au-delà de 100m ²	3 € / m ²	1.50 € / m ²	3 € / m ²	1.50 € / m ²
Box / garages / parking	Montant d'un loyer mensuel hors charges			
Autres baux hors loi 06/07/1989	8 % TTC du loyer annuel HT (hors charges)			

BAREME GESTION LOCATIVE << HABITATION >>

Prix TTC / taux de TVA en vigueur: 20 % - Barème applicable au 1er Avril 2017- France hors Paris / Ile de France

TAUX DE GESTION COURANTE	PACK STANDARD	PACK CONFORT	PACK SERENITE
	Détermination en fonction du montant quittances (loyers, charges, taxes) charges comprises et TTC / Mois	5 % HT soit 6 % TTC - GLU non incluse	Formule Standard avec Assurance GLI 7,50 % HT soit 9 % TTC
PRESTATIONS ANNEXES REALISEES POUR LE COMPTE DU MANDANT - Tarifs TTC			
Gestion comptable et financière			
Adresser les comptes rendus (courrier)	3 € par CRG	3 € par CRG	✓
Adresser les comptes rendus de façon trimestrielle ou mensuelle (envoi dématérialisé)	✓	✓	✓
Régler les factures et taxes pour le compte du mandant	✓	✓	✓
Etablir le décompte de fin de location	✓	✓	✓
Etablir les quittancements / gérer les encaissements	5 € par acompte	5 € par acompte	✓
Etablir l'aide à la déclaration des revenus fonciers par lot	30 €	30 €	✓
Etablir l'aide à la déclaration des revenus fonciers - immeuble entier / SCI	70 €	70 €	✓
Etablir l'aide à la déclaration de TVA (Forfait annuel) - Lot isolé	200 €	200 €	✓
Etablir l'aide à la déclaration de TVA (Forfait annuel) - Immeuble entier	400 €	400 €	✓
Etablir l'aide à la déclaration de TVA (Forfait annuel) - Immeuble mixte	600 €	600 €	✓
Répartition des fonds disponibles en cas de SCI (Par opération)	25 €	25 €	✓
Frais pour dépôt de garantie non conservé par le mandataire (vérification délais de restitution, relance simple et recommandée, suivi correspondance...) à chaque entrée de locataire	50 €	50 €	50 €

Gestion administrative		
Gérer les attestations d'assurance du locataire (relance simple et recommandée)	✓	✓
Aviser le bailleur du congé du locataire	✓	✓
Demande de signification du congé au locataire (vente ou reprise du bien par le bailleur/ hors frais d'huissier)	VACATION(S)	VACATION(S)
Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie bailleur et locataire (avenant et renouvellement)	200 € pour chaque partie **	200 € pour chaque partie **
Suivi administratif du dossier (expert, sapiteur...)	VACATION(S)	VACATION(S)
Monopropriété : visiter l'immeuble (selon fréquence à déterminer avec le mandant)	VACATION(S)	VACATION(S)
Cloturer le mandat suite à la résiliation	VACATION(S)	VACATION(S)
Gestion technique, travaux et réparation		
Pré-visite	45 €	45 €
Suivi de travaux courant et menus réparations jusqu'à 400€ HT	✓	✓
Assister le mandant dans la réalisation de tout diagnostic (prestataires hors groupe)	VACATION(S)	VACATION(S)
Suivre la réalisation des travaux avec ou sans architecte (% du montant HT des travaux)	3% Avec au minimum une vacation	3% Avec au minimum une vacation
Honoraires de constitution, de suivi de dossier en vue de l'obtention d'un prêt ou d'une subvention	VACATION(S)	VACATION(S)
Faire exécuter et suivre les travaux faisant suite à un sinistre ou travaux d'un montant supérieur à 400€ HT	VACATION(S)	VACATION(S)
Gestion représentations et procédures		
Gérer et suivre le précontentieux (relance, mise en demeure)	✓	✓
Constituer un dossier huissier/avocat (propriété sans assurance loyer impayé)	80 €	80 €
Gérer et suivre le contentieux (commandement d'huissier, procédure par avocat...)	VACATION(S)	VACATION(S)
Gérer tous les sinistres dégâts des eaux, hors suivi des travaux	VACATION(S)	VACATION(S)
Représenter ou faire représenter le mandant aux assemblées générales des copropriétaires et les associations de locataires dès lors que celles-ci seraient tenues à moins de 50 km de l'agence ORPI Nevers	VACATION(S)	VACATION(S)
Gestion des garanties locatives		
VISALE (création, gestion de l'espace personnel, suivi sinistre, etc...)	VACATION(S)	SANS OBJET
Payer les primes d'assurance pour le compte du mandant/ gérer les indemnités	✓	✓
Déclarer et suivre les sinistres pour le compte du mandant	✓	✓
Assurance Propriétaire Non Occupant (PNO) Pour les lots d'habitation inférieurs à 250 m ²	76 €	76 €
Assurance Propriétaire Non Occupant (PNO) Pour les lots d'habitation supérieurs à 250 m ²	129 €	129 €
Assurance Garantie des Loyers Impayés (GLI) Eprimée en % des sommes quittancées aux locataires (loyers + charges)	2,30 %	2,30 %
Honoraires de gestion de l'Assurance Garantie des Loyers Impayés (GLI) Eprimée en % des sommes quittancées aux locataires (loyers + charges)	0,70 %	0,70 %
DIVERS - Tarifs TTC		
A la charge du propriétaire		
Vacation FORFAIT - avant 18H (heures ouvrables)		90 €
-après 18H (hors heures ouvrables)		135 €
A la charge du locataire		
Mise en demeure (hors baux loi 1989)		45 €

La délivrance d'une note est obligatoire pour toute prestation

*Conformément au décret 2014-890 du 01/08/2014 (article 2) / **hors box, garage, stationnement

Siège social : SARL Immobilier du Rempart sise 7 avenue Pierre Bédégoyon - 58000 NEVERS au capital de 286.160 € - RCS NEVERS 487 744 039 - Carte Professionnelle Transac et gestion n°55 délivrée par la Préfecture de la Nièvre - Perception de fonds - Caisse de garantie GALLAN - 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS - Montant T : 120 000 € G : 260 000€ N° - 06 SIREN 487 744 039 000 16 - TVA Intracommunautaire : FR 30487740039